



Port de maintenance du parc éolien en Baie de Saint-Brieuc

LE POINT DE VUE DU CONSEIL GÉNÉRAL
DES CÔTES D'ARMOR



DIRECTION
MER
LITTORAL

Sommaire

ÉDITO	3
-------	---

LE POINT DE VUE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES CÔTES D'ARMOR	4
---	----------

➤ Le port de maintenance, un levier de développement et d'aménagement du territoire	5
➤ Un projet portuaire soumis à des prescriptions techniques particulières	6
➤ Un projet qui s'inscrira dans la politique "ports durables" du Conseil général	7
➤ Le choix du port maintenance : une démarche concertée	8

LES PROJETS DES TROIS PORTS CANDIDATS	9
--	----------

➤ Le projet du port d'Erquy	9
➤ Le projet du port de Saint-Cast-le-Guildo	10
➤ Le projet du port de Saint-Quay-Portrieux	11



Édito



La mise en service d'un champ d'éoliennes en mer à l'horizon 2020 dans la Baie de Saint-Brieuc est une chance pour le département des Côtes d'Armor. Il s'agit en effet à la fois d'une formidable opportunité pour l'emploi et d'une opportunité pour relever les défis énergétiques de notre région. Le futur port de maintenance constitue une composante essentielle de la réalisation de ce projet du XXI^e siècle et sera à ce titre un formidable outil d'aménagement pour notre territoire.

L'équipement portuaire, qui accueillera les opérations de suivi de la production et de maintenance à partir de 2018, devrait générer, pendant la phase d'exploitation, la création de 140 emplois directs. L'enjeu est de taille pour notre département. J'y suis pleinement investi.

Face à ces enjeux d'envergure, le Conseil général des Côtes d'Armor a souhaité informer, à travers ce document, les Costarmoricaines et les Costarmoricains sur les conditions de réalisation de cet équipement, telles qu'envisagées par le consortium Ailes Marines. Il a souhaité également faire part de ses propres exigences afin de s'assurer d'un développement portuaire durable. Le port de maintenance sera, notamment, un port ancré dans le tissu économique et social local, respectueux de l'environnement, économe en ressources énergétiques et en eau.

Dans le cadre d'un travail mené en partenariat avec le consortium, le Conseil général a retenu trois ports susceptibles d'accueillir la maintenance des éoliennes. Il s'agit des ports d'Erquy, de Saint-Cast-le-Guildo et de Saint-Quay-Portrieux. Ces projets, tous d'une grande qualité, sont présentés à la fin de ce document. Les élus du Conseil général se prononceront sur le choix du futur port lors de la session de septembre.

D'ici là, je vous encourage à participer pleinement au débat public qui s'ouvre et à exprimer votre avis sur ce projet. Je compte sur vous.

A handwritten signature in blue ink, reading "Claudy Lebreton". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

CLAUDY LEBRETON
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DES CÔTES D'ARMOR

1 Le port de maintenance, un levier de développement et d'aménagement du territoire

Le futur parc éolien offshore de la Baie de Saint-Brieuc serait le premier parc opérationnel en France, positionnant ainsi les Côtes d'Armor comme un territoire leader en matière de développement des énergies marines renouvelables. Le champ éolien serait composé d'une centaine d'unités réparties sur une zone maritime d'environ 80 km². Il offrirait une puissance installée de 500 MW et permettrait de couvrir 8,4% de la consommation bretonne en électricité, soit l'équivalent des besoins énergétiques de 790 000 habitants (pour comparaison, les Côtes d'Armor comptent 591 641 habitants – INSEE 2010).

Le port de maintenance, une composante essentielle du parc éolien

Pour fonctionner, toutes les éoliennes du parc seraient surveillées et contrôlées 24h/24 et 7 jours/7. Chaque unité intégrerait en effet plus de 1 300 capteurs qui pourraient être activés à distance. Les différentes interventions seraient réalisées depuis le port dit "de maintenance", qui constituerait le centre opérationnel de pilotage et de surveillance du parc. L'approvisionnement des pièces de rechange et des outillages serait effectué par voie maritime ou terrestre. Toutes les interventions de maintenance, qu'elles soient préventives, correctives ou réglementaires, seraient menées par des équipes de maintenance du port pour garantir le bon fonctionnement du parc.

Le port de maintenance, une opportunité pour l'emploi et l'économie costarmoricaine

Le chantier du parc éolien en mer devrait mobiliser 2 000 emplois directs dans tout le Grand Ouest, dont près de 1 000 en Bretagne. Accueillir un tel projet dans notre département représenterait donc une réelle opportunité pour les Côtes d'Armor, qui pourraient bénéficier de véritables retombées économiques.

Pendant la phase d'exploitation, la réalisation des opérations de maintenance permettrait la création de 140 emplois directs (100 techniciens, 20 marins et 20 superviseurs) qui seraient, pour des raisons opérationnelles et logistiques, basés dans le port de maintenance. Ces emplois seraient pérennes pendant toute la durée d'exploitation du parc. Des emplois indirects (logement, service de proximité...) pourraient également être créés en parallèle.



© AREVA-JAN-DELKER

© AREVA-JAN-DELKER

2 Un projet portuaire soumis à des prescriptions techniques particulières

Un choix rendu possible par des investissements portuaires importants réalisés par le Conseil général

Dès le début du projet, le Conseil général s'est fortement impliqué, en lien avec le consortium Ailes Marines et les territoires concernés (Erquy, Saint-Cast-le-Guildo et Saint-Quay-Portrieux), afin de démontrer la capacité des ports départementaux à accueillir le port de maintenance.

Ces différents ports peuvent aujourd'hui se porter candidats à l'accueil du port de maintenance grâce aux investissements d'envergure menés par le Conseil général en faveur du développement portuaire du département. En effet, notre collectivité a soutenu les grands projets de modernisation et de développement des ports d'Erquy (20 M€), de Saint-Cast-le-Guildo (28 M€) et de Saint-Quay-Portrieux (26 M€ HT*). La construction d'un quatrième quai sur le port du Légué est également en études. Le projet du futur port de maintenance poursuit cette ambition de modernisation des infrastructures portuaires.

Le port qui sera retenu devra toutefois répondre à des prescriptions techniques précises, définies par Ailes Marines ; il devra également s'inscrire dans les orientations que souhaite donner le Conseil général en matière de "port durable".

Le cahier des charges du consortium Ailes Marines : des critères techniques pour le choix du port

(extrait du dossier du maître d'ouvrage réalisé par Ailes Marines SAS)

Pour le consortium Ailes Marines, quatre critères de sélection devraient déterminer le choix du port de maintenance qui accueillera les équipes et les infrastructures nécessaires aux opérations de surveillance et de maintenance du futur parc éolien en mer :

- 1. la distance par rapport au champ éolien : le temps de transit maximal entre le port de maintenance et le parc éolien ne doit pas dépasser une heure ;**
- 2. l'accessibilité maritime du port : elle doit permettre un accès direct et permanent à la mer, 24h/24h et 7 jours/7, avec une profondeur minimum de 2,5 mètres ;**
- 3. l'accessibilité terrestre du port : elle doit permettre un accès aux entrepôts pour les camions et aux bâtiments pour les autres véhicules et le personnel ;**
- 4. les aménagements connexes parmi lesquels :**
 - ! un quai équipé d'une grue et de rampes d'accès pour l'embarquement du matériel et du personnel à bord des navires de maintenance ;
 - ! un espace dédié à la maintenance éolienne sur la zone portuaire ;
 - ! des bureaux/entrepôt (environ 2000 m²) qui constitueront la base de vie du personnel et l'espace de stockage du matériel ;
 - ! un parking pour accueillir les véhicules du personnel sur ou à proximité du site.

Pour réaliser les opérations courantes sur le parc éolien en mer, trois navires de maintenance d'une longueur de 25 à 30m seront nécessaires. Ils permettront d'acheminer à la fois les personnels et le matériel courant, et d'assurer les opérations de transfert dans des conditions optimales de sécurité tant dans le port de maintenance qu'au sein du parc éolien.

Le port de maintenance devra être opérationnel en 2017.

* Valeur actualisée au 1^{er} décembre 2012

LE PORT D'ERQUY PENDANT LES TRAVAUX



SAINT-CAST-LE-GUILDO



SAINT-QUAY-PORTRIEUX



RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ
DES PRESCRIPTIONS
TECHNIQUES SUR
WWW.COTESDARMOR.FR

3 Un projet qui s'inscrit dans la politique "ports durables" du Conseil général

Le Conseil général souhaite que les aménagements du port de maintenance s'inscrivent dans une politique de "ports durables" qui vise à développer des ports économiquement viables et écologiquement fiables, qui contribuent au développement local en proposant des emplois dans des conditions satisfaisantes tout en réduisant leur impact écologique. En ce sens, cinq grands axes président au programme "ports durables" :

→ contribuer au développement économique local

Un port durable est un outil au service des acteurs économiques du territoire (professionnels de la pêche, import/export, filière nautique, etc...). Il propose des emplois locaux et génère des activités de sous-traitance sur le territoire. Ses investissements favorisent l'économie du département. Il assure un partenariat étroit avec les professionnels de la pêche et les activités traditionnelles pour que leurs activités soient garanties et se développent.

→ développer une politique sociale ambitieuse

Comme tout lieu d'activités économiques, un port durable doit prendre en compte les évolutions sociétales et notamment favoriser la parité hommes/femmes dans les équipes d'exploitation. Il veille à améliorer en continu les conditions de travail et la sécurité de ses agents. Il joue un rôle en faveur de l'insertion locale par l'économie.

→ inscrire les ports dans leur territoire

Un port durable doit entretenir un dialogue régulier avec la ville où il est situé ainsi qu'avec les habitants et les usagers. Il doit faciliter une appropriation par les citoyens de l'infrastructure, de son fonctionnement et de son histoire. Le port constitue un formidable vecteur pour informer les Costarmoricaïns sur la richesse du patrimoine et de l'économie maritime d'aujourd'hui.

Par ailleurs, le port durable doit travailler l'insertion architecturale et paysagère de ses aménagements. Les efforts doivent tendre vers le dépassement de la seule "bonne insertion" pour aller vers une véritable valorisation du patrimoine portuaire (architecture innovante, éclairage...).

Enfin, le port durable doit être attentif à ses riverains et réduire les nuisances que son activité génère.

→ prendre en compte l'environnement

Le port doit s'inscrire dans des démarches de certification ou de labellisation environnementale, de type ISO 14001 ou "ports propres". La gestion des déchets doit y être exemplaire, avec un traitement de tous les déchets produits par les activités portuaires et une sensibilisation des usagers et des agents au respect du milieu marin.

→ être efficace énergétiquement

Un port durable doit être économe en énergie et en eau et développer le recours aux énergies renouvelables.

LES PORTS DURABLES,

UN AXE FORT DE L'ÉCONOMIE TURQUOISE

Pour réaffirmer et renforcer l'ambition maritime des Côtes d'Armor, le Conseil général promeut une économie turquoise qui intègre l'espace et les ressources dans une approche d'ensemble des enjeux terrestres et marins. Lieux privilégiés de l'interface entre la terre et la mer, les ports sont, par définition, au cœur de cette politique. Ils constituent en effet l'un des outils du développement des activités maritimes, nouvelles ou traditionnelles. Le concept de "port durable", au cœur de la nouvelle délégation de service public portuaire, traduit concrètement cette orientation. Il conduit à développer des actions dans toutes les composantes du développement durable : économique, environnementale, sociale et sociétale.

LA RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES DU PORT DE MAINTENANCE

Compte tenu de l'enjeu départemental et à l'exemple des travaux déjà réalisés (Erquy, Saint-Cast-le-Guildo, Saint-Quay-Portrieux), le Département portera sous sa maîtrise d'ouvrage la réalisation des infrastructures portuaires du port de maintenance (nouveau terre-plein, quais, pontons nécessaires pour accueillir les bateaux de servitude). Le consortium, quant à lui, assurera la maîtrise d'ouvrage directe du bâtiment (étant donné son lien étroit avec l'exploitation de l'activité), le Conseil général conservant toutefois un droit de regard sur l'aspect architectural du bâtiment, en lien avec la commune. Le financement des infrastructures fera l'objet d'une négociation entre le maître d'ouvrage et le consortium.

4 Le choix du port de maintenance : une démarche concertée

Chargé de déterminer quel sera le futur port de maintenance, le Conseil général des Côtes d'Armor a souhaité mener la réflexion en toute transparence et s'inscrire dans le processus de concertation mis en place autour du projet de parc éolien lui-même, dans une volonté d'appropriation du projet par tous les acteurs du territoire.

Le projet éolien : une exemplarité en matière de concertation

Le Conseil général a exprimé, dès les débuts du projet, son souhait de mener la réflexion dans une large démarche de concertation et d'échanges sur le terrain. Diverses modes de concertation se sont ainsi mis en place, auxquels s'est associé le Département :

- **une démarche de concertation avec les professionnels de la pêche**, dans le cadre de la conférence régionale de la mer, qui a permis de redéfinir le périmètre d'implantation du parc dans un objectif de meilleure cohabitation des usages ;
- **une instance de concertation départementale**, co-présidée par le Président du Conseil général, chargée des aspects environnementaux, de la sécurité, de l'intégration paysagère, des activités nautiques et du suivi des études d'impacts ;
- **un comité régional de suivi économique**, co-présidé par le Département, dont l'objectif est d'étudier les enjeux économiques et industriels et de travailler avec les entreprises locales et acteurs de la formation au développement d'une filière économique dédiée.

Menée depuis 2009, cette démarche consultative devra se poursuivre tout au long du projet dans une volonté d'écoute et de partenariat avec tous les acteurs du territoire. C'est une condition incontournable de réussite du projet.

Une démarche particulière autour du port de maintenance

Dans l'objectif de poursuivre les échanges dans le cadre du choix du port de maintenance, le Conseil général a souhaité créer une **Commission consultative départementale du choix du port de maintenance**. Celle-ci a pour mission d'étudier, en toute transparence, les atouts respectifs des ports candidats. Elle est composée d'élus, de représentants du consortium Ailes Marines, d'experts et d'observateurs spécialisés dans les questions portuaires.

Cette commission a reçu, les 29 et 30 janvier 2013, une délégation territoriale représentative de chaque port candidat et a rencontré, le 21 mars, les Présidents du Comité départemental des Plaisanciers et Pêcheurs Plaisanciers et du Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins, afin d'expertiser les trois projets.

Étaient représentés :

- **pour Erquy** : la commune, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, la CCI (concessionnaire), Yannick Morin, Conseiller général ;
- **pour Saint-Cast-le-Guildo** : la commune, la Communauté de Communes du Pays de Matignon, Marie-Reine Tillon, Conseillère générale ;
- **pour Saint-Quay-Portrieux** : la commune, la Communauté de Communes Sud Goëlo, le Syndicat mixte Port d'Armor, Loïc Raoult, Conseiller général.

La commission se réunira à nouveau début septembre 2013 afin de faire part au Président du Conseil général de son analyse des projets. Celle-ci se sera enrichie des contributions et échanges du débat public. Le choix du port de maintenance interviendra de manière concertée avec le consortium lors de la session plénière du 26 septembre 2013.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2013 — 2014	Définition du programme
2014 — 2016	Études techniques de maîtrise d'œuvre (Avant Projet et Projet)
2015 — 2016	Études réglementaires et procédures d'enquêtes publiques
2016 — 2018	Réalisation des travaux

CONCLUSION

Le Département mène une action volontariste et innovante en faveur d'une économie turquoise et de la prise en compte conjointe des enjeux maritimes et terrestres. Le projet de parc éolien offshore et l'accueil du port de maintenance viennent illustrer le potentiel d'innovation et de développement du territoire costarmoricain. En démontrant la capacité de nos ports à s'adapter, en fédérant les acteurs économiques et en impulsant de nouvelles dynamiques d'acquisition de compétences, en apportant de réelles retombées pour tout le territoire, ce projet met en exergue la capacité des Côtes d'Armor à se positionner dans une démarche de progrès qui portera le département vers un avenir ambitieux et réinventé tourné vers la mer.

CHOIX DU PORT DE MAINTENANCE DU PARC ÉOLIEN EN BAIE DE SAINT-BRIEUC

Les projets des trois ports candidats

La candidature des trois ports pressentis pour accueillir le port de maintenance éolienne est issue d'une large concertation locale et d'une forte mobilisation territoriale. L'accueil du port de maintenance représente une forte opportunité, notamment en terme de retombées socio-économiques. Aussi, chacun des trois territoires a d'ores et déjà réfléchi aux possibilités d'adaptation de son port afin de répondre au mieux

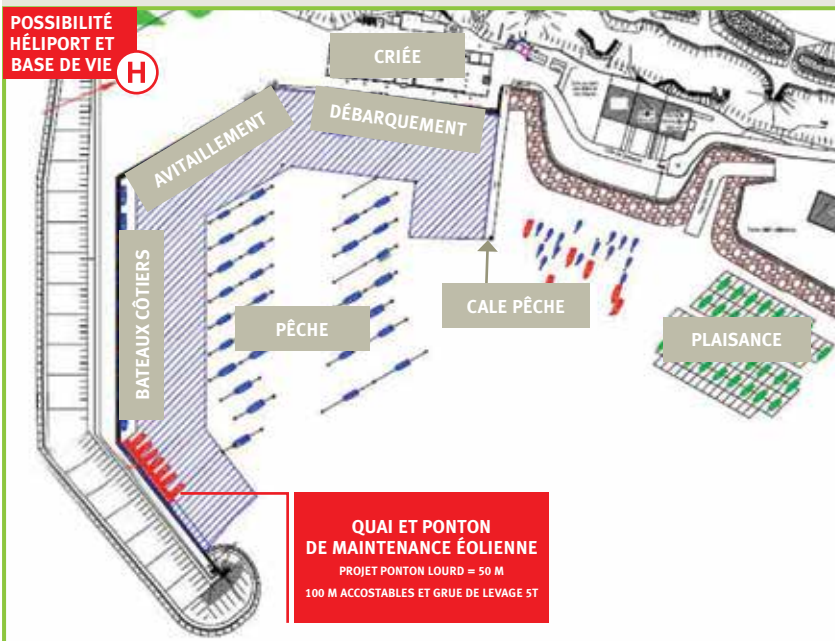
aux prescriptions techniques formulées par le consortium. Les aménagements ainsi proposés sont en cours d'expertise par la Commission consultative départementale du port de maintenance. Le choix final du port de maintenance sera fait par l'Assemblée Départementale réunissant les 52 conseillers généraux, à l'issue du débat public, lors de la session plénière qui se tiendra fin septembre 2013.

1 Le projet du port d'Erquy

Les bâtiments du port de maintenance seraient implantés sur un nouveau terre-plein, à proximité de la criée. En revanche, deux scénarios sont proposés quant à l'accostage des navires (quai et ponton).

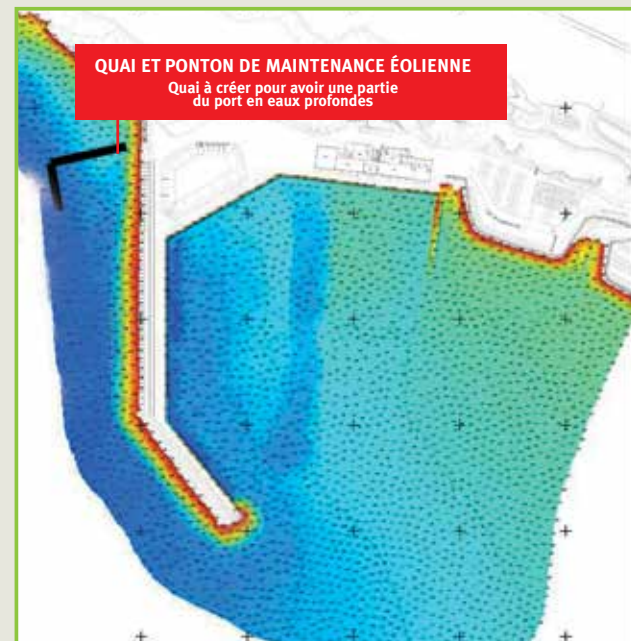
I SCÉNARIO 1

Aménagement d'un ponton lourd le long du nouveau quai, entre les emplacements réservés aux navires de pêche et le ponton SNSM.



I SCÉNARIO 2

Construction d'un nouveau quai à l'extérieur du môle.

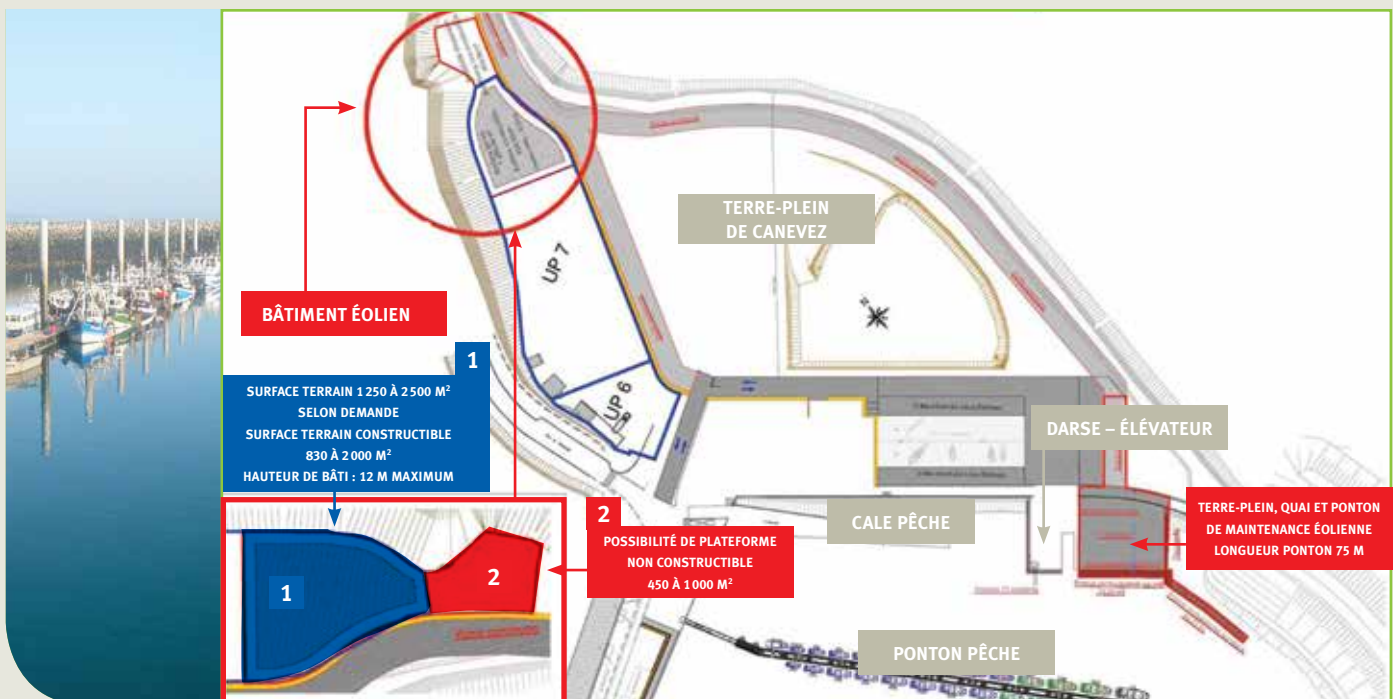


2 Le projet du port de Saint-Cast-le-Guildo

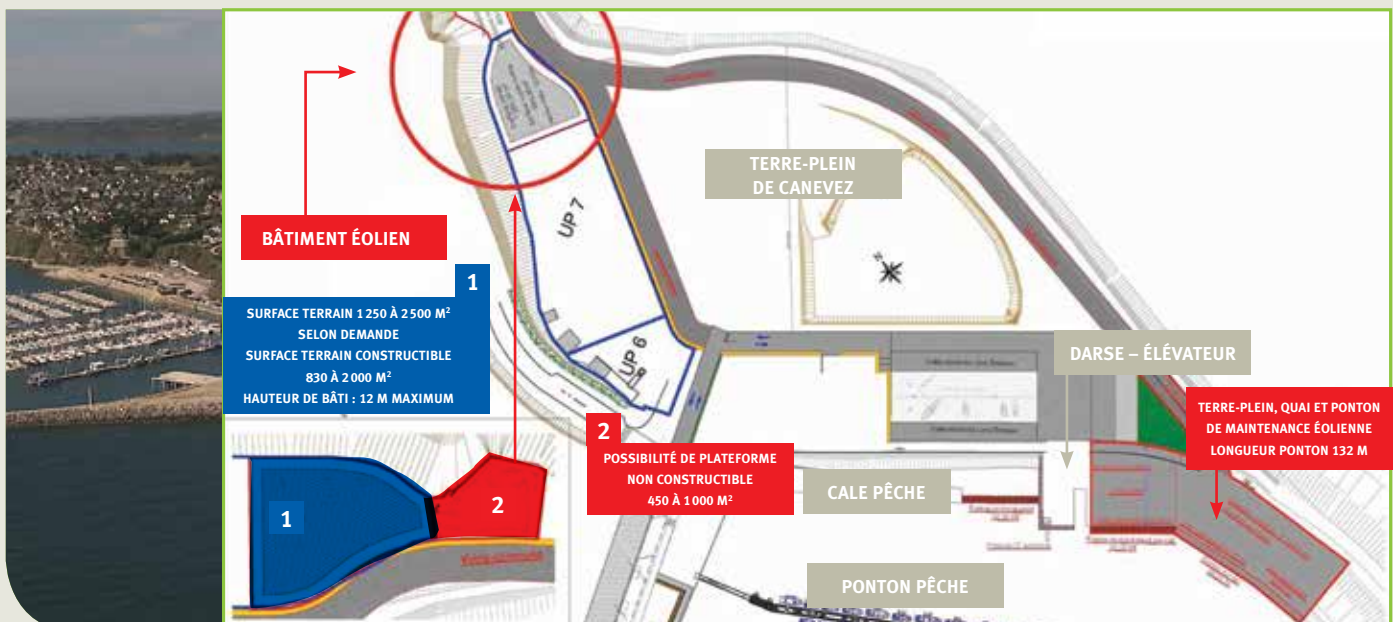
L'accostage des navires de maintenance du champ éolien serait organisé à l'entrée du bassin, par la création d'un ponton le long du môle. Une plate-forme dédiée au stockage et à l'embarquement du matériel dans les navires serait aménagée par agrandissement de la darse existante pour le carénage des navires de

plaisance. Les bâtiments du port de maintenance seraient implantés sur le terre-plein, en pied de falaise. Par la suite, en cas d'expansion du champ éolien et des activités du port, il serait possible de rallonger le ponton et d'augmenter les surfaces de stockage et de bâtiments.

I PHASE N°1 : SCÉNARIO IMMÉDIAT



I PHASE N° 2 : EXTENSION ULTÉRIEURE



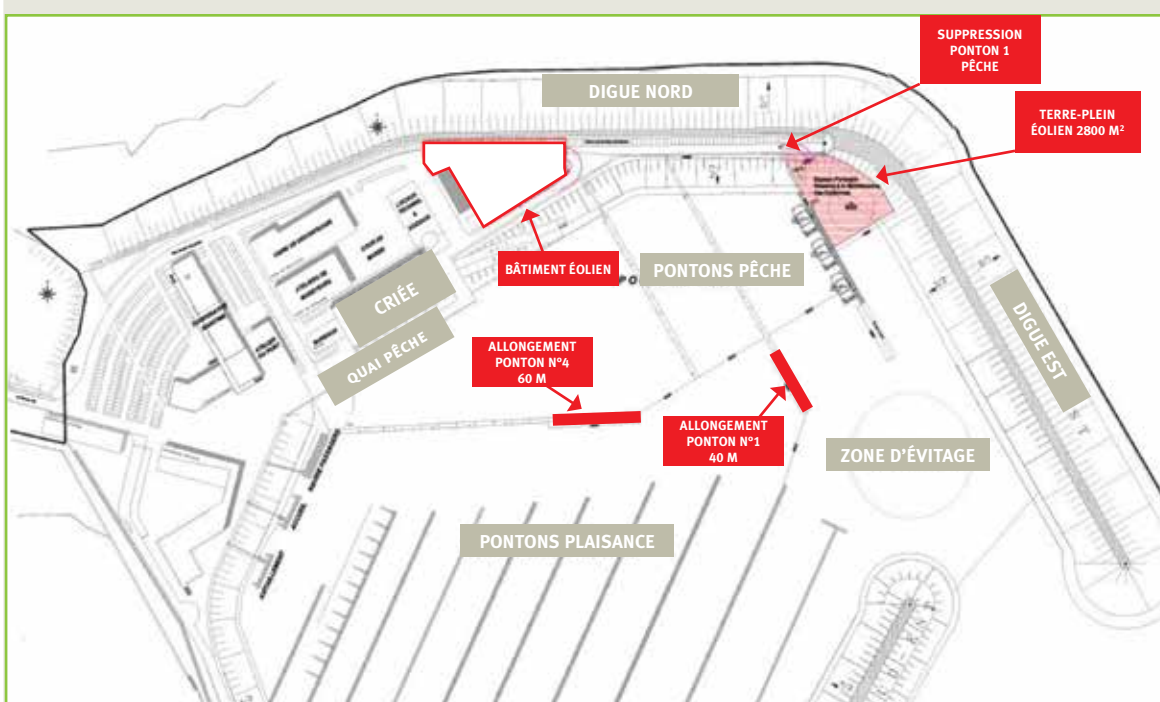
3 Le projet du port de Saint-Quay-Portrieux

L'accostage des navires de maintenance du champ éolien serait organisé à l'entrée du bassin, au niveau du premier ponton de pêche. Une plate-forme dédiée serait aménagée en appui du môle pour le stockage et l'embarquement du matériel dans les navires (quai et ponton).

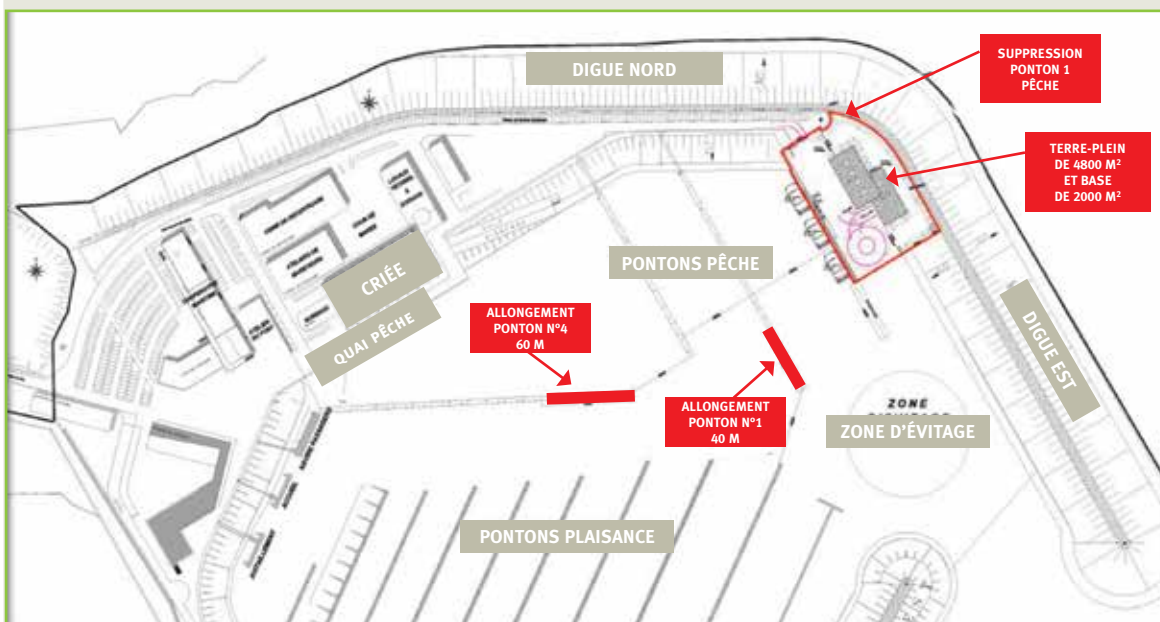
En revanche, deux scénarios sont proposés quant à l'implantation des bâtiments:

- scénario n°1: implantation du bâtiment à proximité immédiate de la SNSM
- scénario n°2: implantation du bâtiment directement sur la plate-forme adossée au môle.

I SCÉNARIO 1 : IMPLANTATION DU BÂTIMENT À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA SNSM



I SCÉNARIO 2 : IMPLANTATION DU BÂTIMENT DIRECTEMENT SUR LA PLATE-FORME ADOSSÉE AU MÔLE





**AMÉNAGEMENT
CÔTES D'ARMOR**

**A CONSEIL GÉNÉRAL DES CÔTES D'ARMOR
DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL**

9, place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 Saint-Brieuc cedex 01

Conseil général
infos services

N°Azur 0 810 810 222

Prix d'une communication locale depuis un poste fixe

Plus d'infos sur
cotesdarmor.fr

Les Côtes d'Armor,
c'est avec VOUS, c'est avec NOUS

